

L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

Introduction

Sophie Chaulaic

Bonjour à toutes et à tous. Bienvenue dans ce nouvel épisode d'*On R*, le podcast de l'université de Toulouse Jean-Jaurès. Je m'appelle Sophie Chaulaic et je suis journaliste. Le temps d'un trajet en métro ou en bus, nous allons ensemble tout comprendre sur un sujet de recherche. Douze minutes en tête-à-tête avec aujourd'hui une chercheuse qui travaille sur l'école et la société inclusive. Bonjour Émilie Chevallier-Rodrigues.

Émilie Chevallier-Rodrigues

Bonjour !

Sophie Chaulaic

Vous êtes Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation, à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation, autrement dit, l'INSPE à Toulouse, composante de l'UT2J, et chercheuse au sein du laboratoire EFTS (Éducation, Formation, Travail, Savoirs) de l'Université Toulouse Jean-Jaurès.

Définition

Sophie Chaulaic

Émilie Chevallier-Rodrigues, ce que nous appelons l'école inclusive, qu'est-ce exactement ? Ce n'est pas uniquement lié au handicap.

Émilie Chevallier-Rodrigues

Non, en effet, c'est assez paradoxal, parce qu'aujourd'hui, nous associons l'école inclusive à l'école pour tous, l'école de la diversité, la prise en compte de toutes les caractéristiques, qu'elles soient individuelles ou sociales, chez les élèves. Alors qu'au préalable, « inclusion » a été souvent rattachée au domaine du handicap.

On R : L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

Pour appréhender cette évolution, je pense qu'un détour historique est nécessaire pour saisir cela. Au départ, les politiques inclusives avaient trait à la manière dont nous pouvions faire en sorte que les élèves dits « en situation de handicap » puissent être scolarisés dans l'école ordinaire.

Derrière « situation de handicap », était entendu le fait qu'un élève puisse se retrouver dans une situation qui l'empêche d'avoir accès au savoir ou de pouvoir participer pleinement à la vie de l'école. Mais dans les pratiques, nous nous sommes davantage focalisés sur le type de handicap que l'élève pouvait avoir, et avons amené des pratiques qui visaient à combler ce handicap. Cette façon de faire correspondait plutôt à une ancienne définition du handicap qui venait dire qu'une personne handicapée a quelque chose en moins par rapport à d'autres personnes, donc un écart à la norme. Ces pratiques visaient plutôt à réduire cet écart-là plutôt que de considérer finalement qu'est-ce qui, dans la situation, pouvait limiter l'accès au savoir ou à la participation de tous.

Sophie Chaulaic

L'existence même de l'école inclusive signifie que l'école n'a pas toujours, ou peut-être encore, accepté tout le monde.

Émilie Chevallier-Rodrigues

Non, cela reste encore assez difficile dans la mise en œuvre, c'est-à-dire que la plupart du temps, tout le monde adhère à ces valeurs, ces principes, ces enjeux qui sont de faire en sorte que chacun puisse trouver une place qui lui conviennent, d'avoir accès aux savoirs, puisqu'il s'agit de l'école.

Mais dans la pratique, des choses demeurent assez complexes, pour la simple et bonne raison que nous restons encore avec des représentations qui sont autour d'une vision assez déficitaire du handicap. Nous nous focalisons moins sur la situation. Nous pourrions revenir sur ces aspects-là, qui sont plutôt de l'ordre de la compensation, c'est-à-dire essayer de combler ce manque du côté du sujet.

Ou alors, nous pourrions essayer d'agir sur la situation et s'engager davantage dans une démarche de mise en accessibilité, c'est-à-dire essayer d'analyser ce qui, dans la situation pédagogique pour l'enseignant, dans la situation pédagogique que je propose aux élèves, peut leur rendre difficile l'accès à une notion, à un savoir en particulier.

Sophie Chaulaic

Justement, vous parlez de mise en situation. Est-ce que l'école inclusive est édictée par des directives ou des consignes de la part de l'institution du

On R : L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

gouvernement dans les textes officiels ? Est-ce que cela se traduit comme cela ?

Émilie Chevallier-Rodrigues

Cela se manifeste par des circulaires, des lois, qui viennent dire que l'école inclusive est l'affaire de tous, mais qui ne permettent pas de savoir exactement comment nous pourrions nous y prendre. Cela peut être appréhendé comme une contrainte, de ne pas savoir exactement sur le terrain, quelle est la bonne conduite. Souvent, les professionnels cherchent à savoir quelles sont les bonnes conduites à adopter. Il n'y a pas vraiment de bonne conduite. L'idée, c'est de s'inscrire dans une dynamique qui vienne questionner ce qui se joue derrière les situations qui peuvent amener des professionnels et des élèves dans un inconfort.

Ce sont des prescriptions qui vont finalement amener chacun à composer avec et à s'approprier ces prescriptions, à en faire quelque chose sur le terrain, que ce soit du côté des élèves mais aussi du côté des professionnels.

Sophie Chaulaic

Cela veut dire que l'école inclusive s'invente dans l'école, alors ?

Émilie Chevallier-Rodrigues

Une des modalités de l'appropriation peut, en effet, être l'invention. Il y a quand même quelque chose autour de la création qui fait que, au regard des situations du quotidien, des différents éléments qui vont se retrouver au même moment dans un même espace, il y a une marge de création pour chacun.

La thèse d'Émilie Chevallier-Rodrigues sur les classes ULIS

Sophie Chaulaic

Vous avez notamment travaillé sur les élèves en situation de handicap, c'était le sujet de votre thèse, et plus globalement, sur l'expérience de l'inclusion auprès des élèves, des enseignants, de l'équipe administrative, pédagogique en général. Votre terrain a été ces fameuses classes ULIS que nous trouvons au collège. Que sont ces classes ULIS ?

Émilie Chevallier-Rodrigues

Au moment des recherches, c'était plutôt un dispositif ULIS. Cette distinction est intéressante. Au préalable, c'étaient des classes spécialisées qui visaient à

On R : L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

scolariser des élèves qui étaient orientés pour une situation de handicap. Depuis quelques années, notamment depuis 2015, ces classes ont évolué pour fonctionner plutôt en termes de dispositifs, c'est-à-dire que les élèves sont censés être scolarisés dans leur classe de référence, qui correspond à leur classe d'âge et, en fonction des besoins, peuvent avoir un appui de ce dispositif-là.

Ce qui nous a intéressés particulièrement dans la recherche que vous évoquiez, c'est de savoir ce qui se passait pour ces élèves, quelle expérience ils faisaient de cette double modalité de scolarisation. Nous nous sommes intéressés au point de vue des élèves, mais aussi à ce qui se jouait du côté des professionnels, notamment lorsqu'un tel dispositif venait d'être implanté dans un collège.

Sophie Chaulaic

Alors, qu'est-ce que cela a changé dans la façon de faire ? Pour les enseignants, après nous reviendrons aux élèves.

Émilie Chevallier-Rodrigues

Les questions que nous avions étaient autour du sens qu'ils accordent à l'inclusion, de manière générale et la manière dont ils se l'approprient. Qu'est-ce qu'ils en font sur le terrain ?

Différents exemples me viennent, notamment celui d'une enseignante de français qui parlait d'un élève en particulier, et disait qu'elle regrettait que cet élève-là soit moins dans la classe de référence et était davantage dans le dispositif ULIS. Cela ne lui permettait pas à elle de pouvoir travailler comme elle l'aurait souhaité avec cet élève-là. Et donc, la fameuse modalité d'invention : elle a décidé de pouvoir transférer les compétences à travailler dans un autre cadre. Il y a aussi les espaces qui sont importants à considérer. Elle a transféré les compétences à travailler dans le club théâtre du collège. Puisque cet élève pouvait y aller, elle a pu travailler avec, dans un autre cadre qui n'était pas celui de la classe.

Sophie Chaulaic

Nous en revenons à la situation dont vous parliez tout à l'heure. C'est là où nous nous rendons compte que c'est vraiment en situation que nous pouvons nous adapter.

Émilie Chevallier-Rodrigues

On R : L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

Complètement. C'est pour cela que, en formation, il y a souvent des enseignants qui arrivent et qui nous demandent comment faire : « Si j'ai tel élève, qu'est-ce que je peux mettre en place ? », etc. La réponse que nous leur apportons est frustrante parce qu'il s'agit de dire qu'il n'y a pas de bonne réponse. Il n'y a pas de bonne pratique. Tout va découler de différentes ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Cela peut être du partenariat, cela peut être aussi des ressources que nous pouvons avoir en interne, avec des enseignants spécialisés sur lesquels nous pouvons nous appuyer. Du partenariat donc, à l'intérieur même de l'établissement, mais aussi en-dehors avec d'autres professionnels. Il y a des plateformes nationales qui permettent de s'outiller pour pouvoir analyser les situations et savoir ce sur quoi il faudra agir.

Et puis, une chose que nous oublions souvent : qu'est-ce que l'élève a à dire de ce qu'il se joue pour lui ?

Sophie Chaulaic

Justement, du côté des élèves, comment vivent-ils l'inclusion ?

Émilie Chevallier-Rodrigues

Dans la recherche que nous évoquions, nous avons demandé aux élèves de nous dire ce que l'inclusion représentait pour eux ; le fait d'être dans leur classe de référence puis d'aller dans le dispositif aussi, à d'autres moments. Pour soutenir un peu leur expression, parce que ce n'est pas toujours évident de pouvoir s'adresser à un adulte, nous leur avons proposé de prendre des photographies de leur établissement et de prendre des photographies qui, pour eux, représentaient ce qu'était l'inclusion.

Ils ont une lecture assez incroyable des enjeux de l'école inclusive, actuellement. Ils ont pu prendre par exemple la cour de récréation en soulignant que les rangs et les démarcations des rangs au sol les amenaient à se ranger comme tous les autres dans leur classe, mais qui était bien leur classe de référence. Il n'y avait plus, au sol, de démarcation pour dire « Moi, je suis aussi accompagné par le dispositif ULIS », par exemple.

Il y avait d'autres photos qui montraient la salle du dispositif ULIS. Ils avaient pris en photo le tableau au sein duquel il y avait encore différentes traces du travail. Ils venaient dire « Vous voyez, ici, on travaille. Il y a des mathématiques, il y a du français. ». Ce sont des choses qui peuvent nous aider. Dans les autres classes, finalement, il n'y a pas tout cela, nous avons à peine le temps d'écrire que les enseignants efface.

Ce qui est intéressant c'est que ces photos étaient commentées. Elles avaient été prises en binôme avec un élève qui était soutenu par le dispositif ULIS puis

un élève qui ne l'était pas. Les élèves qui ne l'étaient pas revenaient sur cette appropriation de l'espace en disant : « Moi, si j'avais le choix, je pense que je préférerais être avec le dispositif ULIS parce qu'il se passe des choses ici, qui ne se passent pas ailleurs ». Et là, je pense que c'est quand même un exemple assez parlant de ce que peut être l'accessibilité. Ce terme-là, quelquefois, peut ne pas renvoyer à grand-chose. Nous nous demandons à quoi cela peut faire référence. C'est finalement le fait de pouvoir rendre accessibles des objets de savoir et cela peut passer par de l'affichage, tout bêtement.

L'inclusion après le collège

Sophie Chaulaic

Là, nous parlons d'un contexte collège dans lequel vous avez travaillé. Mais vos recherches actuelles portent sur la transition entre le collège et le lycée professionnel, et une autre recherche, sur la sortie du lycée professionnel vers l'insertion professionnelle. L'inclusion, finalement, c'est sur toute la vie. Qu'avez-vous constaté dans ces autres contextes ?

Émilie Chevallier-Rodrigues

Ce qui est intéressant, je pense notamment à la recherche qui vise à appréhender les transitions entre la sortie du lycée professionnel et l'insertion sociale et professionnelle : cela visait à saisir les freins, les obstacles de manière assez générale, pour des élèves qui étaient accompagnés par un dispositif ULIS.

Ce que nous observons, c'est la manière dont eux arrivent à percevoir que cette assignation de handicap disparaît à un certain moment, ou en tout cas, est moins prégnante. C'est ce que nous disent les élèves de lycée professionnel, qu'ils sont moins renvoyés à cela, que le lycée est un lieu au sein duquel il y a davantage de liberté et où finalement, la diversité, plus présente au lycée professionnel qu'au collège, amène les élèves à se sentir davantage à leur place.

Cette rencontre qu'ils vont pouvoir faire avec le milieu professionnel, notamment dans le cadre des stages, vont les amener à découvrir un autre champ de possibles. C'est corroboré aussi avec ce que peuvent nous dire les tuteurs de stages en entreprise que nous avons interrogés, qui sont étonnés de savoir à certains moments que des élèves qu'ils ont pu recevoir en stage sont en situation de handicap. Pour eux, ce n'était absolument pas quelque chose qui était donné à voir dans la manière dont les élèves se sont positionnés en stage.

Cela nous amène à considérer le poids de la norme. Là, en l'occurrence, ces élèves-là sont reconnus comme étant en situation de handicap à l'école. Mais

On R : L'école inclusive avec Émilie Chevallier-Rodrigues

qu'en est-il d'autres milieux ? Cela amène évidemment à questionner qu'est-ce que nous mettons sous la norme et qu'est-ce qui fait qu'à un certain moment, nous se retrouvons en situation de handicap ?

Recommandation de lecture

Sophie Chaulaic

Émilie Chevallier-Rodrigues, nous avons une tradition ici sur *On R*, c'est de vous demander à chaque fin d'entretien, un conseil de lecture, d'expositions, de vidéo-conférence, ce que vous voulez, sur le thème que nous venons d'évoquer pour celles et ceux qui nous écoutent.

Émilie Chevallier-Rodrigues

Alors, nous venons juste d'aborder le questionnement du rapport à la norme. Nous sommes revenus, dès le départ, sur le terme d'inclusion et les critiques que nous pouvions faire au fait d'y associer directement le handicap. L'ensemble de ces éléments, m'amènent à un ouvrage en particulier, un ouvrage de Charles Gardou, de 2012 qui s'intitule *La société inclusive, parlons-en. Il n'y a pas de vie minuscule, ni de vie majuscule*. Il revient justement sur les enjeux des termes que nous pouvons utiliser et ce qu'ils peuvent induire dans la pratique. Il ouvre tout un champ de possibles autour de ce qui pourrait, selon lui, constituer une société inclusive.

Remerciements

Sophie Chaulaic

Un grand merci. Merci à Émilie Chevallier-Rodrigues d'avoir accepté notre invitation. *On R* une production de l'Université Toulouse Jean-Jaurès portée par le Centre de Promotion de la Recherche scientifique, le Service Communication et le Pôle Production – Le Vidéographe de la Maison de l'Image et du Numérique de l'UT2J. La réalisation est signée Cédric Peyronnet du Pôle Production – Le Vidéographe. *On R* est diffusé sur Miroir, le Web média de l'université Toulouse Jean-Jaurès et est accessible via le site www.univ-tlse2.fr de l'Université, et vous pouvez retrouver *On R* sur les comptes de l'UT2J et les plateformes numériques.